



Et les enfants ?

Dans le scandale... que dis-je ? Dans les crapuleries de Financement agricole Canada, ce qui me gosse, ce n'est pas que le PDG, Greg Stewart, et son épouse, soient allés à Disneyworld sur notre bras. Non, ce qui me gratifie le cerveau, c'est qu'ils aient fait garder les enfants. Faut-tu être assez odieux ? Non seulement ils volent les contribuables canadiens, mais, en plus, ils bernent leurs propres enfants. Imaginez la scène dans la cuisine à Régina, la belle : « Bon, vous allez vous faire garder, Papa et Maman s'en vont passer la semaine avec Pluto, Mickey et Goofy. »

Vous et moi avons payé 300\$ de gardiennage, mais nous avons surtout payé le voyage de Greg et sa profiteuse moitié ainsi que 14 employés chanceux à 5700 \$ la craque. Pensez-y, 5700 \$ pour 5 jours à Disneyworld. C'était à fond mon Léon. Y devaient pas s'ennuyer de la moissonneuse-péteuse. J'espère qu'ils ont acheté des toutous pour les petits.

Deux ans plus tôt, la vérificatrice générale, Sheila Fraser, avait prévenu Financement Agricole Canada que ses voyages de millionnaires pourraient être mal perçus par les contribuables.

« Aie, veux-tu nous laisser tranquilles, la fatigante? »

LES BOUFFONS

Depuis quelques mois, ne trou-

vez-vous pas que nous sommes en feu ? Nous avons eu des scandales dans le domaine de la construction, des finances, des affaires municipales, du transport, des garderies, de l'hydroélectricité et, cette semaine, nous arrivons dans le secteur agricole. C'est la totale.

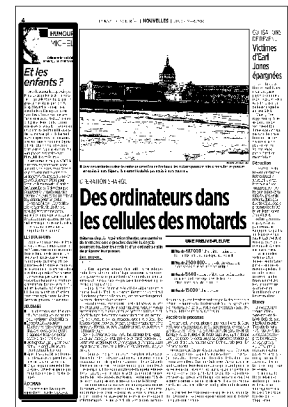
Je ne serais pas surpris que Stewart ait demandé le remboursement d'une facture parce qu'il a acheté des souliers à Cendrillon, il lui en manquait un. C'est bon pour notre agriculture. Les bouffons n'ont pas tous un costume.

JEUDIAGE

- « Il a tellement venté, hier, que j'étais à 2 doigts de mettre une petite culotte. » (Paris Hilton)
- Le médaillé Alexandre Bilodeau est vite devenu expert dans les bosses parce qu'il a commencé jeune à conduire sur les routes du Québec.
- Ne manquez pas la guerre des clans. La famille Brisebois reçoit la famille Hartley.
- Après les Jeux, Claude Dubois félicite tous ceux qui ont réussi à passer devant les autres.
- « Tiger a quand même fait des progrès. » (Une thérapeute qui rattache sa blouse et replace sa jupe)

À DEMAIN

Préparez-vous. Les impôts approchent, on a des voyages à payer.





NATHALIE ELGRABLY-LEVY

Économiste senior à l'Institut économique de Montréal | Collaboration spéciale

Myopie syndicale

Les négociations avec le Front commun des employés du secteur public ne progressent guère. Les leaders syndicaux persistent à dénoncer les offres de l'État et à réclamer des hausses salariales de l'ordre de 11,25 % en trois ans.

Présenter de telles revendications alors que le contexte économique est défavorable, que le taux de chômage grimpe et que l'état des finances publiques se dégrade dangereusement est carrément arrogant. Pour défendre l'indéfendable, le Front commun brandit une étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) selon laquelle les salariés de l'administration publique québécoise affichent un retard salarial de 8,7 % par rapport à tous les autres travailleurs du Québec.

Cette donnée est néanmoins trompeuse. D'une part, en ne tenant compte que des entreprises de 200 employés ou plus, l'analyse de l'ISQ omet de considérer la situation de près de deux millions de travailleurs qui œuvrent dans des PME pour des salaires moins avantageux que ceux de la fonction publique. D'autre part, même en faisant abstraction de ce point, soulignons que l'étude indique tout de même que la rémunération globale par heure travaillée (qui tient compte des avantages sociaux) versée aux employés de l'administration publique est en avance de 3,6 % sur celle

offerte par le secteur privé! Finalement, pourquoi présenter uniquement l'analyse de l'ISQ? Il en existe pourtant d'autres qui dressent un portrait fort différent. Par exemple, une analyse de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante affirme que « compte tenu des avantages payés nettement plus généreux et des semaines de travail plus courtes, l'avantage total de rémunération dans le secteur public se chiffre à plus de 30 % ».

Il est vrai que, quels que soient les avantages dont jouissent nos fonctionnaires,

il est légitime qu'ils veuillent améliorer leur sort. Par conséquent, si Mme Lucie Martineau, présidente du Syndicat de la fonction publique du Québec, a raison de déclai-

rer que l'« État traite parfois ses employés d'une façon assez grossière », et si le secteur privé est réellement en avance, pourquoi les fonctionnaires ne choisissent-ils pas d'offrir leurs services à des compagnies privées?

La vérité, c'est qu'ils ne sont généralement pas disposés à quitter leur poste, pas même pour un meilleur salaire dans le secteur privé. Pourquoi? Parce qu'ils ont la

garantie (1) de ne pas être congédiés par manque de travail, (2) de conserver leur traitement si leur poste est aboli et (3) d'avoir la priorité pour obtenir les postes vacants. Ils ont la sécurité d'emploi! Pas mal, non? Des chercheurs australiens ont d'ailleurs publié une étude en 2002 qui rapportait que les travailleurs estiment qu'une diminution de sécurité d'emploi exige une compensation salariale allant de 7 à 21 %.

Évidemment, les syndicats nient l'avantage de la sécurité d'emploi, même si elle est synonyme de sécurité financière et de tranquillité d'esprit. Alors que le Québec a perdu près de 34000 emplois en 2009, la sécurité d'emploi est un avantage auquel la plupart des travailleurs ne peuvent rêver, et le Front commun a le culot de nous dire qu'il est accessible? Tenir pareil discours, c'est narguer le contribuable et mépriser l'angoisse des familles vivant d'emplois précaires!

En revanche, si les leaders syndicaux considèrent réellement que la sécurité d'emploi est secondaire, pourquoi n'y renonceraient-ils pas? Ce geste de bonne foi incitera certainement l'État à accepter les revendications salariales. Si les syndicats refusent pareille concession, nous aurons alors la preuve de leur bluff. Dans ce cas, pourraient-ils, ne serait-ce qu'une fois, admettre que la sécurité d'emploi... cela fait aussi partie de la paie?!

Tenir pareil discours, c'est mépriser les familles vivant d'emplois précaires!

➔ Réagissez à cet article en ligne à : elgrably_commentaire@journalmtl.com



| | | | |
|--|---------------------|----------------|---------------------------------|
| Le Journal de Montreal (Montreal, QC) | | | Order/Commande 607352 |
| Date 04.03.2010 | Circ. 256297 | Page 23 | 1 / 1 |

Mauvaise intention ?

J'ai souvent l'impression que Jean Charest a fait exprès pour ne pas poser des limites aux accommodements religieux et déraisonnables. Pendant qu'on parle de cela, on ne parle pas du manque d'éthique des libéraux ; ni de la corruption dans la construction ; ni des députés libéraux qui ont de payants contrats de l'État ; ni des CPE et autres entreprises qui financent illégalement les libéraux ; ni des coûteux voyages de Jean Charest qui veut qu'on se serre la ceinture ; etc.

Nancy Gallant, Montréal



Priorité à l'économie et aux symboles

Le discours du Trône n'était qu'une redite qui ne justifiait pas la prorogation du Parlement, estime l'opposition

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Garder le cap et se donner des symboles. La cinquième feuille de route du gouvernement minoritaire de Stephen Harper, dévoilée hier après-midi, n'a pas rassasié les trois partis d'opposition, qui n'y ont vu que redite ne justifiant pas la prorogation du Parlement. Le discours du Trône a bien confirmé la priorité économique d'Ottawa, mais sans y mettre l'accent promis. Il signe surtout la personnalité du gouvernement conservateur, en insistant sur l'initiative personnelle et l'allègement des tracasseries administratives, en chantant la gloire des militaires, en se portant à la défense des victimes du crime et en promettant une multitude de petits gestes tape-à-l'œil.

Malgré leur insatisfaction (voir autre texte en page A3), les partis d'opposition n'avaient pas d'appétit pour exercer une pression électorale quelconque. Le Bloc québécois s'opposera à ce discours, le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, veut d'abord consulter son caucus, tandis que les libéraux envoient des signaux laissant entendre qu'ils l'appuieront lors du vote de confiance.

La journée était radieuse à Ottawa et le protocole, avec sa revue de la garde et ses coups de canon, a pu être respecté, contrairement à l'année

gouvernements en fassent autant», est-il écrit. Pour parvenir à l'équilibre, seules quelques mesures accrocheuses sont annoncées.

Le gouvernement veut «*prêcher par l'exemple*» en gelant le salaire du premier ministre (environ 310 000 \$), des ministres (230 000 \$), des députés (155 000 \$) et des sénateurs (130 000 \$), tous indexés chaque année. Le budget des cabinets de ministre seront gelés. Même chose pour les budgets de fonctionnement des ministères, «*ce qui englobe les salaires, les frais administratifs et les coûts indirects*». On ignore toutefois à partir de quand cela se fera. Enfin, le gouvernement éliminera «*toutes les nominations superflues*» au sein des organisations fédérales.

Plus d'investissements étrangers

Le bureau du premier ministre avait promis un discours du Trône riche en intentions pour créer les emplois de demain. On y annonce donc le lancement d'une «*stratégie de l'économie numérique*». On promet d'appuyer la recherche spatiale, surtout si elle peut servir au renforcement de la souveraineté canadienne en région arctique. Enfin, on entend se doter d'une station de recherche de calibre mondial en «*Extrême-Arctique*».

Le programme du gouvernement risque cependant de créer des remous: les conservateurs déplaçonneront les investissements étrangers dans le domaine des satellites et des télécommunications (pour l'instant limités à 20 %, 33,3 % dans le cas de holdings) de même que dans celui de l'extraction de l'uranium (49 %). Cette réglementation est largement inspirée du rapport d'un comité d'experts que l'ancien ministre de l'Industrie Maxime Bernier avait mis sur

VOIR PAGE A 3: DISCOURS

DISCOURS

SUITE DE LA PAGE 1

dernière. C'est donc dans le respect des traditions que la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, s'est rendue au Sénat pour y faire la lecture du discours du Trône, d'une durée de 59 minutes. Seuls cinq des neuf juges de la Cour suprême étaient présents dans leur toge d'apparat écarlate bordée de vison blanc.

Comme prévu, le gouvernement indique dans son discours que sa «*priorité absolue*» sera de mener à terme la seconde phase de son plan de relance économique, dont 19 milliards de dollars doivent encore être dépensés. Ottawa s'engage aussi à rétablir l'équilibre fiscal sans toucher aux transferts ni aux impôts. «*Les Canadiens vivent selon leurs moyens et s'attendent à ce que leurs*



pied. *«Le niveau d'investissement étranger au Canada est resté stable au cours des dernières années, a assuré hier son successeur, Tony Clement. Il a même diminué l'année dernière. Alors, ce mythe alimenté par l'opposition ou les critiques voulant que notre économie se vide n'est pas vrai.»*

Le plan conservateur en matière d'économie de demain repose beaucoup, pour le reste, sur l'élimination de tracasseries bureaucratiques, notamment dans la réglementation environnementale.

Cette logique anime d'ailleurs beaucoup ce discours du Trône, qui se veut un plaidoyer pour l'initiative personnelle par opposition aux interventions gouvernementales. Les 100 \$ versés mensuellement pour chaque enfant de moins de six ans en guise de substitut à un programme étatique de garderies sont érigés en exemple.

«Tout comme les parents sont les mieux placés pour prendre les décisions qui touchent leur famille, c'est souvent dans les collectivités mêmes que nous trouvons les meilleures solutions aux défis variés qui s'y posent. [...] Trop souvent, les solutions locales ne peuvent pas faire l'objet d'une aide du gouvernement, car elles ne correspondent pas à la conception bureaucratique du problème.» Un prix du premier ministre pour le bénévolat sera d'ailleurs institué.

Loi, ordre et chose militaire

Le discours accorde une large place à la loi, à l'ordre et à la chose militaire. On sent l'influence du nouveau sénateur et défenseur du droit des victimes, Pierre-Hugues Boisvenu. Ainsi, le gouvernement s'engage à permettre à l'entourage

d'une personne assassinée de toucher des prestations d'assurance-emploi et aux victimes d'autres actes criminels ou à leurs proches de prendre un congé sans solde. De plus, Ottawa rendra obligatoire la *«suramende compensatoire»*, ce montant

supplémentaire exigé des condamnés pour payer les programmes d'aide aux victimes.

Une pléiade de gestes symboliques soulignant la chose militaire sont aussi annoncés. Une journée nationale de commémoration des combattants des grandes guerres mondiales sera instaurée le 9 avril, date de la bataille de Vimy. Le gouvernement tentera aussi de rallier les populations pour *«ériger des monuments commémoratifs de guerre dans les collectivités»*. Il planifiera une grande célébration du bicentenaire de la guerre de 1812, souvent présentée comme une tentative d'annexion du Canada par les États-Unis, mais plus généralement reconnue comme un conflit entre les États-Unis et la mère patrie. Ottawa y voit un *«conflit qui a contribué à façonner l'identité canadienne»*. Enfin, le gouvernement dit souscrire à l'idée d'établir un monument national pour les victimes du communisme et un autre pour les victimes de l'Holocauste.

Notons que le discours du Trône prend la peine de mentionner que le Parlement sera invité à revoir la version anglaise de l'hymne national pour la rendre plus *«neutre»*.

Les autochtones font l'objet de deux mentions importantes. Ottawa retourne sa veste et annonce qu'il appuiera la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Il cherchera aussi à élucider les centaines de cas de femmes autochtones disparues ou assassinées.

Seuls deux paragraphes portent sur les changements climatiques, Ottawa disant appuyer l'accord de Copenhague. Enfin, le gouvernement annonce qu'il reviendra à la charge pour augmenter le nombre de sièges à la Chambre des communes réservés à l'Alberta, à l'Ontario et à la Colombie-Britannique, ce qui risque de soulever l'ire de Québec, qui craint la dilution de son influence.

Le Devoir